

# Les cahiers de Landeda

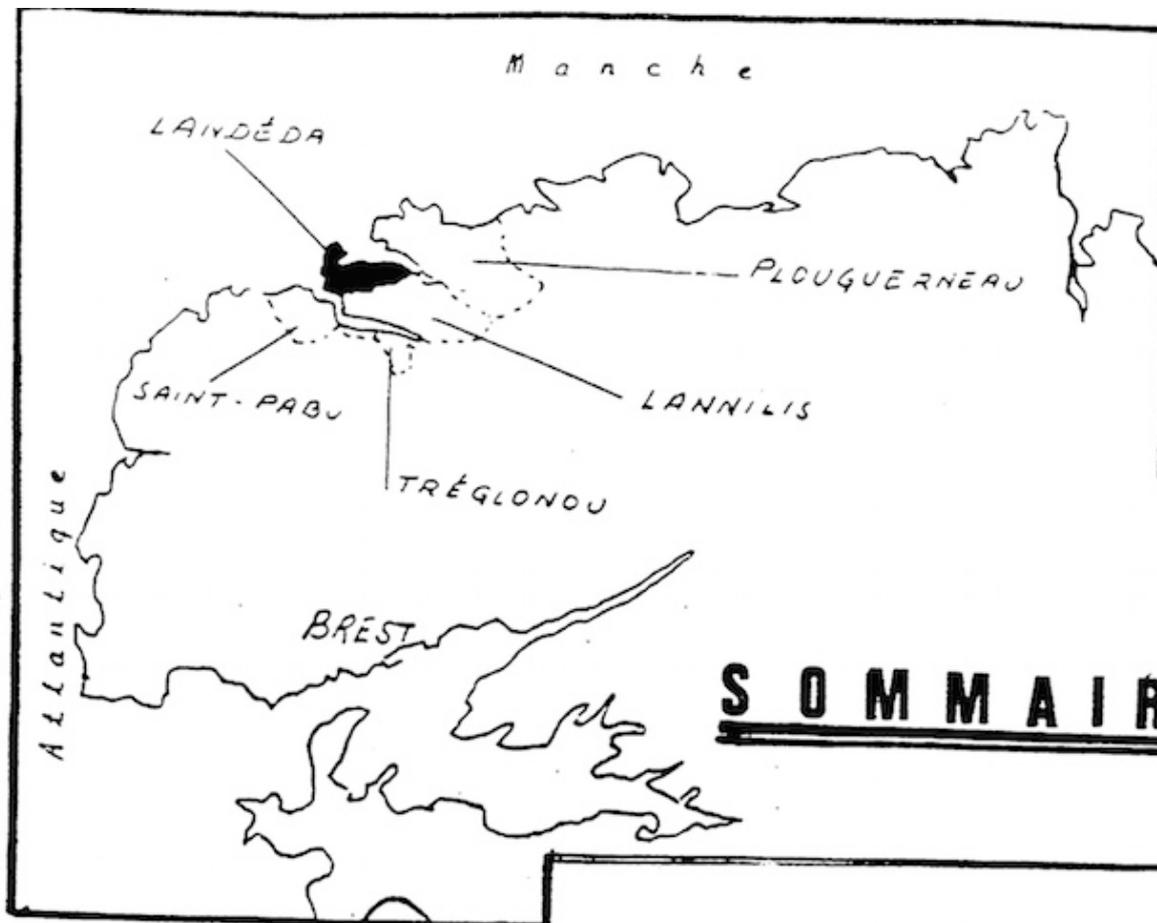


Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

15<sup>e</sup> Année.

N° 58

JUIN 1998



# SOMMAIRE

les cahiers  
de  
landeda

- Elections de Mars 1998.....	p. 3
- C'était hier.....	p. 6
- Les leçons de l' « AMOCO CADIZ ».....	p. 9
- Souvenirs : J. GUIZIOU.....	p. 12
- Landeda sous la Monarchie de Juillet (l'enseignement, fin).....	p. 19
Publicité + couverture.....	p. 2,28

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST  
SOUMISE A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE CULTURELLE



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA  
Siège : KERAVEL BROUENNOU  
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

# ÉLECTIONS CANTONALES

1<sup>er</sup> tour : 15 mars 1998

Suffrages obtenus par les candidats à LANDÉDA

NOMS des CANDIDATS	1er BUREAU	2ème BUREAU	TOTAUX
Charles TRONYO	.....26.....	.....34.....	.....60.....
Yvon MEST	.....5.....	.....6.....	.....11.....
Jean Paul ARZUR	.....81.....	.....64.....	.....145.....
Daniel BESCOND	.....56.....	.....71.....	.....127.....
Jean Louis KERBOULL	.....55.....	.....73.....	.....128.....
Pol AUDREN de Kerdrel	.....8.....	.....21.....	.....29.....
Christian TREGUER	.....470.....	.....379.....	.....849.....
Christian MARTIN	.....13.....	.....15.....	.....28.....
Jean Yves CALVEZ	.....7.....	.....14.....	.....21.....
Claude GUIAVARCH	.....15.....	.....21.....	.....36.....
Hervé BOUCHER	.....1.....	.....1.....	.....2.....
Jean Pierre TILLENON dit "Yann Ber"	.....7.....	.....2.....	.....16.....
<b>TOTAUX</b>	.....744.....	.....708.....	.....1452.....

# ÉLECTIONS CANTONALES

2<sup>ème</sup> tour : 22 mars 1998

Suffrages obtenus par les candidats à LANDÉDA

NOMS des CANDIDATS	1er BUREAU	2ème BUREAU	TOTAUX
Jean Louis KERBOULL	.....416.....	.....333.....	.....804.....
Jean Yves CALVEZ	.....96.....	.....83.....	.....184.....
<b>TOTAUX</b>	.....512.....	.....476.....	.....988.....

Les élections cantonales peuvent comporter deux tours si un candidat n'obtient pas la majorité absolue.

Peut être présent au second tour un candidat doit obtenir 10% (soit un dixième) du nombre d'électeurs **inscrits**.

Dans notre canton le nombre des **inscrits** s'élevait à 11 837.

Il fallait pour participer au second tour avoir au moins obtenu 1183 voix. Ce ne fut le cas que de M. KERBOULL (2109) et de M. CALVEZ (1722).

Au second tour M. KERBOULL obtenant 3633 voix contre 2976 voix à M. CALVEZ fut déclaré élu conseiller général du canton de Lannilis.

<b>CANTON DE LANNILIS</b> <i>KERBOULL (Maj.dép.) ÉLU</i>					
COMMUNES	Inscrits	Votants	Exprimés	Kerboull (Maj. dép.)	Calvez (Div. dr.)
Lannilis .....	3.147	2.153	1.969	1.601	368
Guissény .....	1.604	798	728	338	390
Landéda .....	2.097	1.124	968	804	184
Plouguerneau .....	4.616	2.881	2.702	708	1.994
Tréglonou .....	373	236	222	182	40
<b>TOTAUX</b> .....	<b>11.837</b>	<b>7.192</b>	<b>6.609</b>	<b>3.633</b>	<b>2.976</b>
<b>POURCENTAGES</b> .		<b>60,75</b>	<b>91,89</b>	<b>54,97</b>	<b>45,02</b>

# ÉLECTIONS RÉGIONALES

15 mars 1998

Suffrages obtenus par les candidats à LANDÉDA

NOMS des CANDIDATS	1er BUREAU	2ème BUREAU	TOTAUX
Liste François CUILLANDRE	155	131	286
Liste Olivier MORIZE	55	67	122
Liste Jean Yves COZAN	56	66	122
Liste André CHERBLANC	21	24	45
Liste Gilles MEURICE	45	40	85
Liste Gérard BORVON	32	42	74
Liste Ambroise GUELLEC	284	263	547
Liste Roger LEPROHON	19	15	34
Liste Bernard BRUILLOT	32	36	68
TOTAUX	699	684	1383

c'était hier

# M. Guyomard

de la « Baie des Anges »  
représentera la Bretagne  
aux semaines gastronomiques  
d'Aix-en-Provence

LES « SEMAINES GASTRONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE » CONSTITUENT CHAQUE ANNEE L'UNE DES PLUS IMPORTANTES MANIFESTATIONS EUROPEENNES DU GENRE CES SEMAINES GASTRONOMIQUES S'ETALENT DU 6 FEVRIER AU 19 MAI ET SIX REGIONS Y PARTICIPENT, CHACUNE D'ELLES OFFRANT AU COURS DE SA SEMAINE UNE SOIREE ET UN DINER DE GALA.

Cette année, la Bretagne, l'Auvergne, la Normandie, les Ardennes, l'Alsace et la Gascogne par-

ticiperont à ces semaines.

La Bretagne sera représentée à Aix par M. Guyomard, le réputé traiteur de l'« Hôtel de la Baie des Anges », à L'Aber-Wrac'h. Du mardi 4 au lundi 10 février avec une soirée de gala le 6 et un dîner de gala le 8 février.

M. Guyomard mettra donc aux grands menus des galas de la Bretagne sa soupe aux huîtres, sa terrine de foie de volaille, ses filets de sole « Baie des Anges », son homard grillé à la crème, cependant qu'au cours des menus régionalistes servis en dehors des galas, il présentera sa coquille Saint-Jacques bretonne, son jambon du Léon. On peut être assuré, lorsqu'on se souvient du succès remporté il y a quelques années par M. Guyomard au Kursall d'Ostende, qu'il saura une fois de plus, faire apprécier à sa juste valeur la fine cuisine de chez nous.

Pour la confection de tous ces menus, M. Guyomard enverra à Aix-en-Provence 500 kg de homards, 6.000 huîtres numéro 1 et 200 kilos de sole, 800 kilos de coquilles Saint-Jacques, 20 jambons, 20 gigots, 40 kg de beurre, etc.

Le Télégramme

Jeudi 20 février 1964



# LA CUISINE BRETONNE

## à l'honneur aux semaines gastronomiques d'Aix-en-Provence

La cuisine bretonne vient d'être à l'honneur aux treizièmes « semaines gastronomiques » d'Aix-en-Provence, qui ont été ouvertes par M. Guyomard, propriétaire de l'hôtel de la Balé des Anges, à l'Aber-Wrach.

Les spécialités présentées à cette occasion par notre « ambassadeur » dans ce paradis des gourmets étaient de nature à les faire rêver. Le homard grillé à la crème n'était pas des moindres, mais les huitres farcies aux amandes et les filets de soles-Baie des Anges, enroulés avec moules et champignons dans une crêpe exquise, furent

aussi appréciées à leur juste valeur.

La carte de M. Guyomard proposait en outre la soupe aux huitres, la terrine de foie de volaille, la coquille Saint-Jacques de la rade de Brest, le poulet sauté au lambic, le jambon braisé au porto et le gigot de pré-salé servi avec des haricots à la « bretonne ».

Au dessert, il y avait le choix entre de farz-forn, gâteau accompagné d'une crème pâtissière, et les fraises « Melba ».

A n'en pas douter, nos spécialités régionales auront remporté un légitime succès dans la cité de Vauvenargues.



# SALON DES ARTS MÉNAGERS

SOUS L'ÉGIDE DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS

★

1969

PALAIS DE LA DÉFENSE  
(C.N.I.T.)

★

## SECTION D'ART GASTRONOMIQUE DIPLOME D'HONNEUR

décerné à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> GUYOMARD "LA BAIE DES ANGES" à l'Aber-Wrac'h

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA SECTION D'ART GASTRONOMIQUE:

LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL  
DU SALON DES ARTS MÉNAGERS:

LE DIRECTEUR TECHNIQUE  
DE LA SECTION D'ART GASTRONOMIQUE:

Un jour " la BAIE DES ANGES", hôtel classé 3 étoiles reprendra le flambeau laissé par Monsieur Guyomard, renouant ainsi avec un passé prestigieux qui lui valut une renommée mondiale.



## La Bretagne a tiré les leçons de l' "Amoco-Cadiz"

Si les 223 000 tonnes de pétrole brut qui ont souillé le Finistère et les Côtes d'Armor il y a vingt ans ont été "digérées" par la nature, cette pollution reste un souvenir douloureux pour les Bretons. Des mesures d'importance ont été prises pour qu'une catastrophe de ce type ne se reproduise pas.

**Portsall** de notre correspondante régionale

C'est un vent des grands jours qui souffle sur Portsall. Sous les salves de pluie, trois touristes étrangers descendent de voiture pour lire la plaque commémorative sous l'ancre de l'Amoco-Cadiz, dressée au bout du modeste port breton. C'est désormais le seul signe visible du superpétrolier qui fit naufrage dans la nuit du 16 au 17 mars 1978, à un mille (1852 mètres) de cette côte rocheuse trouée de petites plages de sable blanc. Le littoral fut souillé par 223 000 tonnes de pétrole brut, jusqu'au fond des marais côtiers et des abers, de la rade de Brest à Perros-Guirec.

Depuis, le temps a fait son ouvrage. *"A l'occasion de très grandes marées, on peut retrouver, sous un mètre cinquante de sable des plaques agglomérées, dures comme du bitume. C'est à peu près tout"*, résume, à Brest, Christophe Rousseau, adjoint au directeur du Centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre). Dotée d'un statut souple d'association 1901, cette structure est née quelques mois après la catastrophe. Ses recherches appliquées sont destinées à la fois aux compagnies pétrolières et à la protection de l'environnement. Le traumatisme n'a d'ailleurs pas été vain puisqu'il a permis des avancées non seulement des techniques de lutte contre la pollution, mais aussi en matière d'assurance, de droit, de règles de navigation.

Les Bretons ont ouvert la voie en réclamant justice devant la cour fédérale de l'Illinois. La marée noire qui a frappé les côtes de l'Alaska en 1989 a prolongé le mouvement. Exemples : un Etat peut désormais envoyer un remorqueur aider un navire en difficulté au large de ses côtes contre l'avis du capitaine ; depuis 1992, les tankers sont frappés par des mesures de limite d'âge.

Il faut se souvenir des images du cortège des maires du pays des Abers et du Trégor se rendant chez le juge fédéral à travers les rues de Chicago, ceints de leur écharpe tricolore. Malgré le peu d'enthousiasme du gouvernement français de l'époque, malgré la durée décourageante de la procédure - quatorze ans -, les élus locaux sont allés jusqu'au bout d'un procès qu'ils ont gagné. Les indemnités n'ont pas été à la hauteur de leurs espérances.

## **Pactole dépensé**

*" Si nous avions obtenu des tonnes d'argent comme en Alaska, cela aurait créé un malaise vis-à-vis des bourgs de l'intérieur des terres",* estime le sénateur Alphonse Arzel (UDF-FD), président vedette du syndicat des plaignants depuis vingt ans. Lorsque l'argent a enfin été versé entre 1992 et 1994, une fois remboursées les villes qui, comme Brest et Saint-Brieuc, par solidarité, avaient financé l'essentiel des frais de justice, on a vu fleurir dans les communes côtières des salles polyvalentes, des gymnases, une école publique à Portsall, ainsi qu'un port de plaisance très controversé à Trébeurden. Après quelques travaux de voirie et d'assainissement supplémentaires, le pactole a été vite mangé. Ploudalmézeau, dont dépend Portsall, a, par exemple, touché 11 millions de francs, tandis que la mieux dotée, Perros-Guirec, en recevait 15.

## **Un simulateur et des cirés**

Le syndicat mixte de préservation et de protection du littoral nord-ouest de la Bretagne s'est vu reprocher de n'avoir donné aucune consigne aux élus. *"Il aurait fallu un plan d'ensemble,* critique André Lepape, qui fut maire de Trébeurden jusqu'en 1983. *Chacun avait bien une plage à sauvegarder, une petite digue à construire, un chemin douanier à aménager. On aurait même pu lutter contre la pollution due aux nitrates."*

La pointe Bretagne se sent moins en danger depuis qu'un "rail" à sens unique, très surveillé, fait obligatoirement passer les navires au large de l'île l'Ouessant. Mais les oiseaux mazoutés se ramassent toujours en nombre sur les plages. Le "dégazage" en mer n'a pas disparu. Pourtant la quantité d'hydrocarbures déversée volontairement ou accidentellement en mer *"a nettement diminué"*, affirme Christophe Rousseau, en citant les statistiques de l'organisation maritime internationale. Très sollicité - *"Toutes les écoles du Finistère préparent un dossier sur l'Amoco-Cadiz!"*-, le directeur adjoint du Cedre n'a plus envie de *"ressasser une histoire ancienne"* et préfère exposer les progrès réalisés depuis. M. Rousseau peut montrer aux visiteurs admiratifs la dernière acquisition du Cedre : le "polludrome".

C'est une sorte d'anneau, doté d'un générateur de vent, de houle, de courant, de marée et d'une plage artificielle. Avec cela, le mouvement de n'importe quelle nappe d'hydrocarbure peut être simulé en accéléré. Le plateau technique du Cedre, qui jouxte Océanopolis, à Brest, accueille aussi, en extérieur, un bassin servant à expérimenter les barrages et une plage artificielle permettant de tester les connaissances et la ténacité des stagiaires en formation. "Polludrome" ou pas, des silhouettes en ciré marin s'acharnant, pelle à la main, sur un sable noirci et visqueux demeurent malheureusement des images qu'il est toujours possible de voir aujourd'hui.

*Martine Valo*

Le Monde - Jeudi 19 mars 1998

\* \* \*

## Quatorze ans de bataille juridique

\* **L'Amoco-Cadiz** était chargé de 223 000 tonnes de brut -soit près de 6 000 camions de 38 tonnes - lorsque, privé de gouvernail, l'équipage, sous commandement italien, a perdu le contrôle du navire, qui a sombré pendant la nuit du 16 au 17 mars 1978. La marée noire a souillé 400 kilomètres du Finistère et des Côtes-d'Armor.

\* **La Bretagne** a été touchée à des degrés divers par les naufrages des pétroliers *Torrey-Canyon* (1967), *Olympic-Bravery* et *Boehlen* (1976), *Amoco-Cadiz* (1978), *Gino* (1979), *Tanio* (1980).

\* **Procès.** Le syndicat de 88 communes bretonnes et l'Etat réclamaient respectivement 1,6 milliard et 1,2 milliard de francs devant la justice américaine. Les premières obtiendront finalement 230 millions et le second, 1 milliard, sur lequel il reversera 100 millions aux communes. Celles-ci avaient engagé 95 millions de francs en frais de justice. A titre de comparaison, sans procès, Exxon a déboursé 7,5 milliards pour les 38 000 tonnes déversées par l'*Exxon-Valdez* sur le littoral de l'Alaska en 1989.

\*\*\*\*

---

## L'élévation du niveau de la mer est moins haute que prévu

**LES MESURES** du niveau des mers prises par le satellite franco-américain Topex-Poséidon doivent être révisées à la baisse en raison d'une erreur d'un logiciel d'analyse, vient d'annoncer l'agence spatiale américaine NASA. L'altimètre américain à bord de Topex-Poséidon avait détecté, l'an dernier, une élévation annuelle de 4 millimètres du niveau des mers depuis 1992. Ces résultats ne correspondaient pas vraiment avec les mesures marégraphiques (faites au sol), qui donnaient pour acquise une montée de 1,8 millimètre par an depuis le début du siècle.

Après correction, cette élévation annuelle se situerait, en fait, entre un et trois millimètres par an, de 1992 à 1996, a indiqué la NASA. Cela correspond mieux aux mesures de l'altimètre français à bord du satellite qui, lui, confirmait plutôt les données recueillies par les stations à terre. « Il est important de noter que cette erreur de traitement n'affecte pas le succès de la mission pre-

mière de Topex-Poséidon, qui est de décrire avec précision la circulation globale des océans », note la NASA dans un communiqué.

Lancé en 1992 du centre spatial de Kourou par une fusée Ariane, le satellite Topex-Poséidon fournit, au rythme de 50.000 mesures par jour, des données qui ont révolutionné en partie l'océanographie. Les creux et les bosses détectées par ses altimètres ont permis - en dépit de l'imperfection révélée par la NASA - de mieux observer et comprendre les mouvements des courants, des marées et des vagues. Des données très importantes pour la modélisation du fonctionnement de la « machine thermique » que constituent les océans, et qui joue un rôle fondamental dans l'évolution du climat. A ce titre, Topex-Poséidon a permis d'élucider le mystère du courant El Nino, un phénomène climatique dont les conséquences débordent largement la zone où il sévit.

*Le Monde 30 Juillet 1996*

# SOUVENIRS

Jean GUIZIOU

\* \* \*

## Je suis au lycée

Ai-je été heureux au lycée ? Suis-je heureux ? Questions stupides !<sup>1</sup>

Alors malheureux ? Non, certainement pas.

Bien sûr, je n'oublie pas le désarroi des premiers jours, des premières semaines, des premiers mois.

Je n'oublie pas la découverte amère, au contact de mes nouveaux camarades - et encore je ne parle pas des externes<sup>2</sup> -, de la pauvreté de mon équipement. Ah ! Ces fichus sabots !<sup>3</sup> Je m'en suis vite débarrassé. Pour le reste, ça m'a pris plus longtemps, mais c'était moins urgent.

Je n'oublie pas ce dortoir immense, où il n'était pas question de trouver un coin vraiment à soi. Je n'oublie pas ces heures où le sommeil me fuyait : j'entendais dans la nuit les trains siffler dans la gare proche, ces trains qui sûrement pouvaient vous emmener vers la mer et le soleil, mais que je ne pouvais prendre.

Je n'oublie pas le zèle absurde et tatillon des premiers pions, et la méchanceté foncière de mon premier répétiteur, sans doute conscient de sa médiocrité et jaloux de notre jeunesse<sup>4</sup>.

Je n'oublie pas l'incompréhension de mon premier professeur de dessin, massif et coléreux, furieux de me voir refuser d'adhérer à son sacro-saint code des couleurs<sup>5</sup>. Je n'oublie pas les contacts orageux avec ce professeur (?) de gymnastique si amoureux des vestons d'alpaga et des souliers vernis outrageusement pointus<sup>6</sup>.

Mais tout cela est loin. J'ai, depuis longtemps, comme tout le monde, adopté un régime de croisière pas tout à fait exaltant sans doute, mais finalement très convenable.

Avec les pions, ce n'est pas, bien sûr, exactement la paix. Mais un armistice qui sauvegarde les intérêts des deux parties. Aussi est-il le bienvenu, et solide. Après tout, nous sommes compagnons d'infortune, qu'il s'agisse du dortoir ou des sorties en groupe, guère folichonnes.

<sup>1</sup> Par définition, on ne peut pas être heureux en pension.

<sup>2</sup> Sauf exception, ils appartiennent à un milieu social supérieur.

<sup>3</sup> Et pourtant, il sagissait de BOUTOU KIGER (prononcez : KITTIER), avec garniture en cuir pour protéger le cou de pied.

<sup>4</sup> Un certain Monsieur TH.

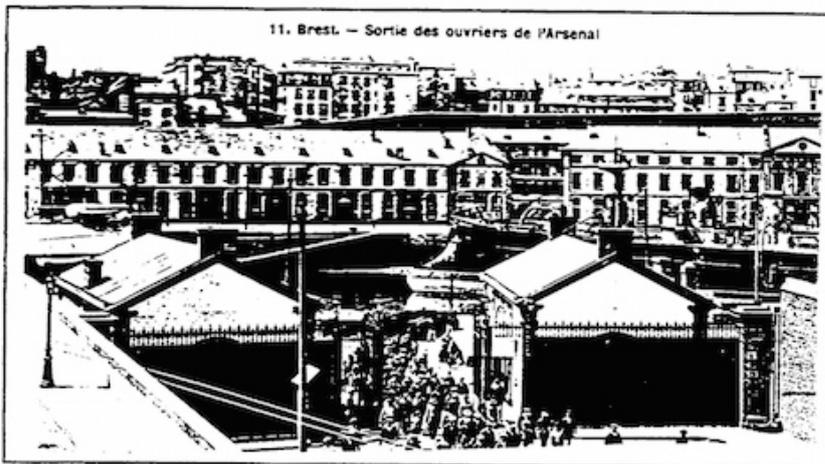
<sup>5</sup> Il n'avait jamais entendu parler du daltonisme.

<sup>6</sup> En ville, Monsieur M. dirigeait un cours de danse.

Au dortoir, où nous arrivons de plus en plus tard, au fur et à mesure que nos études progressent, notre maître d'internat ne demande qu'une chose : qu'on le laisse travailler en paix<sup>7</sup>.

Quant aux sorties, il s'agit d'obtenir du Surveillant Général qu'il choisisse le thème qui convient le mieux à notre humeur du jour. Irons-nous à Saint-Marc<sup>8</sup> ? ou aux QUATRE POMPES<sup>9</sup>, ou bien au POLYGONE<sup>10</sup> ? ou bien encore au BOUGUEN<sup>11</sup>, où nous risquons de nous heurter à nos ennemis du Collège SAINT-LOUIS<sup>12</sup> ? A moins que le Surgé nous réserve une de ses bonnes surprises : par exemple, aller au théâtre<sup>13</sup> pour faire nombre ; ou bien assister à un enterrement. Tiens ! Cela me rappelle Saint-Marc, encore une fois : à cause des obsèques de la mère d'un professeur de dessin - un autre, pas le mien. Nous sommes arrivés sur les lieux beaucoup trop tôt : peur de manquer ! Alors, nous avons navigué et tournicoté dans les parages en attendant l'heure. Il pleuvait dru, et nous avions affreusement chaud sous nos grosses pélerines gorgées d'eau. A l'office, véritables tours fumantes, nous avons fait sensation. Parfois, tout

de même, la surprise était meilleure : notre flotte est en pleine reconstruction, et les chantiers de la PENFELD travaillent dur. C'est ainsi que nous assistons à plusieurs lancements de grosses unités. Le spectacle est toujours grandiose, émouvant, et, un bon moment, angoissant.



Le dimanche matin nous offre une occasion supplémentaire de quitter le lycée : c'est la messe à laquelle la plupart d'entre nous vont assister à l'église Saint-Louis. Cela me rappelle un peu la basse messe à Landéda, celle qui me libérait pour toute la journée. A Brest, à cette heure

<sup>7</sup> La plupart des pions étaient étudiants en médecine.

<sup>8</sup> Plusieurs façons d'y aller :

- Rue Jean Jaurès, puis tourner à droite, comme le tramway.
- Rue Jean Jaurès encore, mais jusqu'en haut. Puis tourner à droite, et passer par le Vallon.
- Longer la grande gare, pour tomber sur la Cidrerie et l'usine à gaz.
- Suivre les quais du Port de Commerce.

<sup>9</sup> Passer le grand pont. A RECOUVRANCE, tourner à gauche. Défiler au-dessus de l'Ecole Navale et du hangar de la fameuse saucisse.

<sup>10</sup> A RECOUVRANCE, monter la route du Conquet. Tourner à droite vers le Plateau.

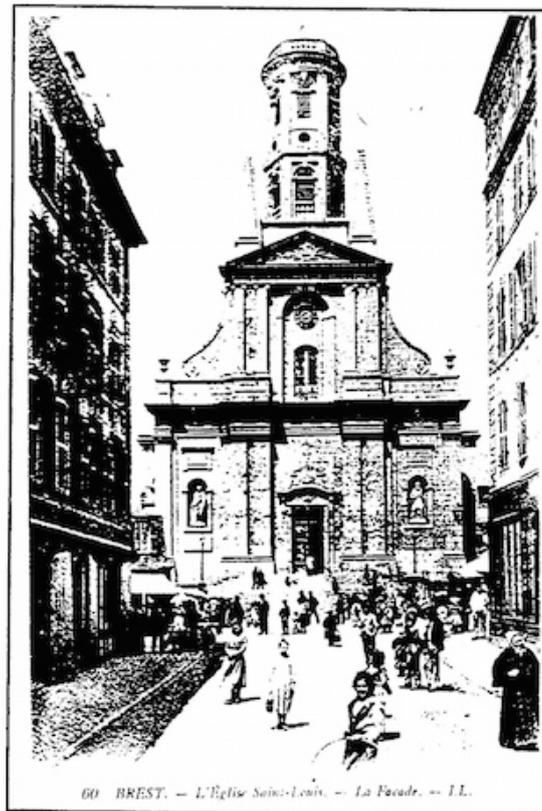
<sup>11</sup> Zone de la Prison et des "FORTIFS", au Nord-Ouest de Brest.

<sup>12</sup> Les fils de commerçants et de paysans aisés constituent l'essentiel de la clientèle de ce Collège libre. Nous nous disputons les douves des fortifications du BOUGUEN, pour jouer au foot-ball. Le collège BON SECOURS, plus huppé, dispose d'un terrain, quelque part en direction de GUIPAVAS.

<sup>13</sup> Construction provisoire, l'ancien théâtre ayant été incendié, située en bordure de la Place de la Liberté.

matinale, il y a peu de monde dans la rue. Mais, au bas et à gauche des grands escaliers qu'on emprunte après avoir traversé la Rue de Siam, les commères spécialisées dans la vente du beurre sont déjà en place. Je renifle, en passant, un petit air de campagne.

Finalement nous nous accommodons assez bien de cette vie d'internes. Il faut dire qu'elle est ponctuée, de-ci, de-là, par quelques petites maladies, de préférence au cours de ce deuxième trimestre qui n'en finit pas. L'infirmerie, c'est moelleux et chaud, avec vue sur la Rade, la flottille des pêcheurs de coquilles Saint-Jacques, et, dans le fond, la PRESQU'ILE<sup>14</sup> toute bleue quand il fait beau. Il y a tout de même une chose qui n'est jamais venue à notre



60 BREST. — L'Église Saint-Louis. — La Faoude. — L.L.

secours : une bonne épidémie entraînant la fermeture du lycée pendant quinze jours ou un mois. Par les externes, nous savons que telle ou telle ville a remporté la palme. Alors, nous sommes pleins d'espoir. Hélas, Brest n'est jamais dans le coup !

Avec les répétiteurs - dits Professeurs adjoints -, l'équilibre - je veux dire pour nous la possibilité de travailler en paix - a été établi plus laborieusement. C'est que le répétiteur, comparé au pion, est coriace - question d'âge et d'entraînement - et, surtout, n'a rigoureusement rien à faire : contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne professe pas et ne répète guère.

Nous avons connu toutefois une exception : le vieux K.O.H.<sup>15</sup>. Son univers : les mathématiques. En classe de 5<sup>ème</sup>, il nous fait des offres de service. Quelques camarades en difficulté s'y laissent prendre : les voici mobilisés en permanence par notre K.O.H. qui ne les lâche plus. Quel mal pour s'en dépêtrer et le renvoyer gentiment - car il est touchant de gentillesse et de bonne volonté - à ses mathématiques personnelles d'un autre âge !

Mais, comme je l'ai dit, K.O.H. est un cas isolé. Le professeur adjoint habituel est un spécialiste de l'embuscade : du moins dans les petites classes, il passe son temps à s'efforcer de vous prendre en défaut, histoire de se persuader qu'il domine la situation. En classe de 4<sup>ème</sup>, nous avons, dans ce domaine, affaire à un véritable champion.

<sup>14</sup> La presqu'île de CROZON, bordure Sud de la Rade de Brest.

<sup>15</sup> Epelez : K - O - H.

Il s'appelle - nous l'appelons - PLOUM. Il est court sur pattes, aussi large que haut. Et, été comme hiver, il est affublé d'une pelisse, ce qui n'arrange rien. A la ville, il joue à l'artiste : il fait des vers, et, en compagnie de son égérie, se produit au théâtre.

En étude, il a établi un régime dictatorial : planification rigoureuse, et parti unique sous la forme d'équipes - hélas, il s'agit de certains de nos camarades - qui lui sont basement dévoués. Il y a les équipes qui, humblement, s'occupent du poêle, ou encore de l'ouverture ou de la fermeture des vasistas selon la modulation par le despote du cri SCALATE<sup>16</sup>. Il y en a d'autres qui sont moins techniques, plus policières : celle qui s'occupe de l'accueil des visiteurs a priori suspects et traités comme tels, et celle qui nous saute dessus et nous accompagne quand nous voulons quitter notre place pour aller à notre casier dans le fond de l'étude, ou encore - mais, alors, quelle affaire ! - quand nous voulons sortir pour cause de besoin urgent.

Notre PLOUM, ainsi servi, trône sur son estrade. De temps en temps, il soulève le couvercle de son pupitre et, derrière ce rempart, se livre à des grimaces épouvantables. Les ailiers des premiers rangs ne peuvent que jouir du spectacle. Mais gare à celui qui se permet de sourire et surtout à ceux qui ne peuvent s'empêcher de pouffer ou - horreur ! - ont le front de ricaner. Mais nous voilà réveillés par un nouveau cri retentissant : BREEEME !<sup>17</sup>. C'est la mi-temps. Alors survient la panne d'électricité<sup>18</sup>. Dans le noir, notre PLOUM interpelle ceux qu'il ne porte pas dans son cœur, et qui le lui rendent bien : il faut faire un gros effort pour ne pas lui répondre. Ouf ! Il est sept heures. Monsieur le Professeur adjoint quitte son estrade, majestueusement. Ses larbins les plus intimes se précipitent et l'aident à endosser la fameuse pelisse. L'opération est laborieuse. PLOUM lui-même le confirme tous les soirs, en se lamentant à haute voix : Crevé, pété, claqué, foutu, mort !

Nous en avons assez de ces pitreries. Avant Pâques, nous arrêtons les détails de notre coup d'Etat. Lorsque nous entamons le troisième trimestre, nous vaquons à nos occupations, comme si PLOUM n'existait pas. Il est médusé, ses sbires aussi. C'est la fin sans gloire d'un règne grotesque.

Avec le personnel enseignant, ça a tout de suite bien marché, à quelques exceptions près sans importance.

Les bases que m'avaient fournies l'enseignement exceptionnel de Monsieur Signor m'ont en effet permis de démarrer sans difficulté et de privilégier les matières nouvelles ou particulièrement captivantes, et cela sans dommage pour le reste. Alors que j'ai mis un peu de temps à m'adapter à la vie d'interne, j'ai été ainsi placé, quasiment d'emblée, côté études, dans un réel confort.

---

<sup>16</sup> Peut-être déformation de SKY LIGHT. Sans garantie.

<sup>17</sup> Là, vraiment aucune explication !

<sup>18</sup> Ca arrivait souvent.

Il faut aussi dire que la vie que nous menions chez Monsieur Signor n'était pas drôle. D'abord, il y avait l'effort qui nous était demandé, intense et soutenu. Surtout il y avait cette tension pénible qui régnait en permanence dans la classe, tension due en grande partie à une situation que nous avions chaque jour sous les yeux et qui blessait notre maître - c'était visible - si douloureusement.

Au lycée, rien de tel : au lieu de Monsieur Signor, unique et universel, ici c'est la noria, le défilé, la diversité. Diversité des matières enseignées, diversité aussi des attitudes et des méthodes des professeurs : car il s'agit de s'imposer - de mater au besoin -, au minimum de faire son cours.

Il y a les grands timides, comme TITITE et JEANNOT LAPIN. Leurs menaces sont terribles. Hélas, nous savons qu'elles ne sont jamais suivies d'exécution. Et nous en profitons.

Il y a les anxieux, qui se demandent - tel FIL A VOILE - quelle catastrophe va leur tomber dessus. Il est vrai que nous avons parmi nous quelques figures. Notre camarade C., par exemple, médite en permanence, retransché derrière ses grosses lunettes, quelque nouveau projet. Très en avance sur tous nos professeurs de physique, il est hanté par le mouvement perpétuel. En chimie, ses expériences, toujours géniales, se terminent ordinairement en apothéoses : explosions spectaculaires ou dégagement d'odeurs affreuses.

A l'opposé, il y a Monsieur Henry L., qui nous fait payer cher notre veulerie et notre malice. J'ai la chance d'avoir Monsieur L. plusieurs années de suite : il est excellent professeur. Mais c'est aussi un original, avec une bonne dose de sadisme. Il se pique d'élégance : il nous fait admirer la perfection du pli de son pantalon et l'éclat de ses "petits paletots"<sup>19</sup>. Alors, tout le monde de siffler ! Son cours, il le dicte en chantant, avec introduction de mots anglais et allemands - de cuisine ! Là, il est de bon ton de participer, au minimum de répéter certains termes particulièrement bienvenus et les fins de phrases. Enfin, il y a les "astuces", toujours les mêmes, mais qu'il convient d'apprécier, bruyamment. Bref, Monsieur L. organise et conduit le chahut : c'est le travail dans la joie. Mais voici la fin du cours. Un silence de mort s'installe : c'est que Monsieur L. passe à la partie interrogations. Alors, c'est le défilé pitoyable devant le tableau noir, et selon le cas : le remerciement très sec, la remarque acide, acérée, blessante, ou le zéro pur et simple, infamant. Nous n'en menons pas large. Monsieur L. nous domine et nous piétine. Il venge ses braves collègues, ceux que nous malmenons.

Mais, chose curieuse, chaque nouveau jour, tout recommence : notre camarade C. reprend ses expériences, ce qui nous vaut des entractes savoureux. Monsieur Henry L. reprend son cours en chantant. Certains goûtent le spectacle si intensément qu'ils en oublient d'écrire sous la dictée. C'est le cas d'Olivier, un camarade délicieux. Alors, il mettra son cahier de

---

<sup>19</sup> Guêtres de toile, fort à la mode à l'époque.

physique à jour lors de la prochaine classe de géographie, et son cahier de géographie à jour pendant le prochain cours d'histoire. Et ainsi de suite...

En dehors de la cohorte des malheureux et de Monsieur Henry L., le sadique bien organisé, il ya les professeurs sympathiques, et ceux qui le sont moins. Nos trois professeurs d'anglais appartiennent tous au premier groupe : Monsieur B., d'allure très britannique, vêtu avec recherche ; Monsieur N. - the big man - avec qui nous avons décortiqué avec plaisir Treasure Island ; Monsieur N.', poète, précieux et celtisant<sup>20</sup>. A l'opposé, pas grand monde. Seul Monsieur S. - tenue parfaite, diction précise, calvitie précoce mais combien distinguée - mérite, grâce au mépris dont il écrase les moins doués d'entre nous, d'être catalogué franchement antipathique.

A sa décharge, il faut dire qu'il se serait sans doute bien sorti d'une aventure arrivée à l'un de nos professeurs de latin. Car Monsieur R., lui, est loin d'être tiré à quatre épingles. Sa tenue serait plutôt négligée. Mal à la gorge, ou digestion difficile ? Toujours est-il qu'il a en permanence une espèce de toux ou de hoquet, et qu'il suce tout le temps des pastilles qui sentent fortement l'anis. Avec ça, une barbe très fournie, mais pas très propre. Et, bien sûr, c'est à lui que cela devait arriver, et que cela arrive. Alors que nous sommes en train de nous colleter avec un texte latin, naviguant prestement pour éviter faux sens et contresens, voilà que Monsieur Catesson nous amène un garçon de notre âge, porteur de cheveux admirablement soignés, d'une blondeur et d'une longueur qu'on ne voit habituellement que chez les filles. Monsieur R. n'en croit pas ses yeux : je me demande s'il ne va pas palper une telle chevelure pour s'assurer qu'il ne rêve pas. Mais il n'en a pas le temps. Car voici de nouveau M. Catesson, mais cette fois passablement agité. Et derrière lui, une dame qu'il introduit cérémonieusement, jeune, habillée avec beaucoup de chic. Je suis trop loin pour vérifier, mais je sais bien qu'elle sent délicieusement bon. Monsieur R., accueille la belle visiteuse. Il bafouille terriblement. Mais nous savons déjà de quoi il s'agit : notre camarade tout neuf, si blond et si charmant, nous quitte. Il était tombé par erreur parmi nous<sup>21</sup>.

\*  
\*   \*  
\*

Le temps passe. Nous, les grands, nous ne sommes plus astreints, le dimanche, aux fastidieuses promenades surveillées. Je sors maintenant avec mon camarade Bars dont la mère, installée à Brest depuis peu, nous retient souvent à déjeuner ou à dîner. Alors, finances permettant, nous allons au cinéma<sup>22</sup> voir "Ben Hur" ou "Les Bateliers de la Volga", ou aux matches de foot qui mettent aux prises l'A.S.B., l'Armoricaïne, et l'U.S.O.<sup>23</sup>. Le soir, avant de

<sup>20</sup> Ce qui lui a valu plus tard de sérieux ennuis.

<sup>21</sup> J'espère qu'il a trouvé la route de BON SECOURS.

<sup>22</sup> A TIVOLI, de préférence, Rue Jean-Jaurès, à gauche en montant.

<sup>23</sup> A.S.B., ARMORICAÏNE, U.S.O. : respectivement BLEU, BLANC, ROUGE.

rentrer, nous faisons un tour Place de la Liberté. La Sourde est toujours là, avec son étalage de brioches bardées de sucre, de poussière et de mouches, et avec PETIT JEAN, son chef d'Etat-Major<sup>24</sup>. Et, entre la Place de la Liberté et le haut de la Rue de Siam, voici les couples de chanteurs, toujours tristes, avec leurs rengaines tout aussi tristes, souvent tragiques. Autour de ces artistes du porte-voix, les badauds font cercle, avec au premier rang les inévitables POMPONS ROUGES et les képis de la Coloniale. A l'approche de Noël, et tout au long du mois de janvier, nous finissons notre tour par la PLACE WILSON<sup>25</sup>, tout illuminée. La foule se presse devant les loteries, les stands de tir, et les repaires de voyantes en tous genres. La fête bat son plein, alors que nous rentrons, Jean Bars et moi, juste à l'heure.



Bref, l'internat, maintenant, n'est ni pesant, ni bien astreignant. Malgré cela, l'aspiration aux vacances est toujours aussi forte. A chaque retour, on pense déjà au prochain départ ...

Hélas, chaque séjour à Landéda est aussi une nouvelle blessure. Mon père se déplace de plus en plus difficilement. Il souffre le martyr. Bravement, il essaie de donner le change, mais il n'y réussit guère. Toute la maisonnée souffre avec lui. Quelle tristesse !

Aux grandes vacances, à la demande de ma mère, je retourne à Cléfos et à Troméne pour la moisson. Je retrouve avec plaisir ma grand-mère, et mes oncles et tantes entourés maintenant de nombreux enfants. Je retrouve aussi Fanny et la Brune, et la brave Rosette qui a bien vieilli. En septembre, je reste plus volontiers à la maison. J'aide ma mère, et je découvre mon propre jardin. Je brûle les fanes et les mauvaises herbes. De l'autre côté du talus mitoyen, Mathieu, qui attend de pouvoir s'engager dans la Marine Nationale, fait la même chose. Allégrement, nous enfumons tout le quartier.

\*  
\* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* \* \*  
\*

<sup>24</sup> Celui-là, je le retrouverai. Mais dans un autre cadre.

<sup>25</sup> Dite aussi CHAMP DE BATAILLE, avec son kiosque à musique où joue la Musique des Equipages.

LANDEDA  
SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

L'ENSEIGNEMENT

CONTROLE

L'enseignement du maître est soumis à contrôle.

L'article 17 de la loi prévoit "qu'il y aura auprès de chaque école communale un comité local de surveillance composé du maire ou de son adjoint, président, du curé et d'un ou plusieurs habitants notables désignés par le comité d'arrondissement".

Ce conseil remplace le comité gratuit de charité (ordonnances de 1816 et 1828) qui était présidé par le curé.

Le comité local veille à la salubrité et au maintien de la discipline dans les écoles, s'assure que les enfants pauvres reçoivent l'enseignement gratuit ! et arrête un état des enfants qui ne reçoivent aucune instruction. Il peut même suspendre provisoirement l'instituteur.

Le 7 février 1834, le maire propose les noms de François LE.DUFF , Hervé LARSONNEUR, Jean FOURN.

Le 15 mars 1835, (Déjà le 10 mai 1833, le conseil municipal "considérant les progrès immenses faits par les enfants de la commune", avait invité le préfet à continuer les soins de l'instituteur. ) le comité de Landéda, présidé par Jean-Marie CABON, maire, établit un rapport sur l'enseignement de Jean QUINQUIS.

Certificat de moralité et de capacité.

Le Comité supérieur de l'Instruction ayant demandé au Comité communal un rapport sur la moralité et la capacité des instituteurs communaux,

Croyons devoir attester unanimement que QUINQUIS Jean, instituteur de notre commune a toujours été et a continué d'être irréprochable quant à sa conduite privée et à sa conduite publique et que c'est à juste titre qu'il jouit de la confiance générale des pères de famille qui se trouvent heureux de pouvoir placer leurs enfants sous la direction d'un instituteur qui ne peut par sa moralité bien constatée que leur donner des exemples qu'il leur sera utile de suivre un jour.

Répondant ensuite au paragraphe relatif à la capacité de l'instituteur, nous pensons que l'instruction du Sieur QUINQUIS est pleinement au niveau des besoins d'une école primaire élémentaire par les peines et soins qu'il ne s'épargne point pour mettre ses élèves et même de tirer un parti avantageux des connaissances qu'il leur inculque, le catéchisme, la grammaire, les éléments du calcul. Rien d'essentiel de ce qui constitue l'instruction du premier âge n'est négligé dans son instruction.

Suivent les signatures des membres du comité . Une seule manque, celle du sieur Melguen décédé qui sera remplacé par Jean Colin.

*J. Le Duff*      *L. Planteau Desservant*      *M. Cabon*  
*Landéda*      *Landéda*      *mair*

*Hervé Claude Salaun*

Le 30 Juin 1837 , il est procédé à l'installation d'un nouveau Comité.

C'est Hervé Claude SALAUN, juge de paix du canton de Lannilis, commissaire délégué par le Comité d'instruction publique de l'arrondissement de Brest qui en est chargé :

"Nous sommes rendu aujourd'hui , 30 juin 1837, vers les 10 heures et demie à la mairie de Landéda où nous avons trouvé:

- M. René Marie CABON, maire,
- L. PLANTEC, desservant,
- François LE DUFF, Jean ACH, cultivateurs,
- Yves Marie LE GOFF, commerçant;

membres appelés à former le Comité local de surveillance de la dite commune, lesquels ont été convoqués à ce jour et heure par Monsiuer le Maire sur notre indication. Après avoir ouvert la séance, nous avons donné lecture des actes du Comité d'arrondissement qui constituent le Comité de surveillance locale de la dite commune, chacun des membres appelé par son nom a déclaré qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées, ensuite de quoi nous avons déclaré le Comité installé et nous avons levé la séance".

*Hervé Claude Salaun*      *L. Planteau Desservant*      *Jean Ach Yves Marie Le Goff*  
*Landéda*      *Landéda*      *J. Le Duff*

*M. Cabon*  
*mair*

Le 5 janvier 1840, le sieur QUINQUIS présente au Comité un résumé de l'état de l'instruction dans son école pendant le trimestre précédent.

Après en avoir pris connaissance, les membres du Comité ont reconnu qu'il était vraisemblable.

"La visite des écoles a été faite régulièrement par les membres du Comité qui ont constaté les progrès que faisaient les élèves. Le règlement pour les instituteurs primaires prescrit par l'université a été observé dans tous ses points. Dans la classe règne la plus grande propreté tant du côté de l'appartement où se tient l'école que du côté des enfants qui ont toujours été bien surveillés et qui ont été exacts à assister en classe aux heures prescrites. Le Comité est entièrement satisfait et du soin que l'instituteur prend des élèves et des peines qu'il se donne pour inculquer des principes religieux à la jeunesse qui lui est confiée".

GUIZOT ne tarda pas à voir que l'état devait intervenir à son tour dans la surveillance et le contrôle.

"Supprimer cette intervention, disait-il, ce serait rendre l'état absolument étranger à l'instruction primaire, la replacer sous l'empire exclusif du principe local, revenir par une marche rétrograde à l'enfance de l'art, arrêter tout progrès, et, en ôtant à la puissance publique ses moyens les plus efficaces, la dégager aussi de sa responsabilité... Rien n'est plus sage assurément que de faire intervenir les pouvoirs locaux dans la surveillance de l'instruction primaire; mais il n'est pas bon qu'ils y interviennent seuls, ou il faut bien savoir qu'on livre alors l'instruction primaire à l'esprit de localité et à ses misères".

Il ajouta donc un service d'inspection d'abord temporaire qui devint permanent à la suite de l'ordonnance royale du 26 février 1835 prévoyant un inspecteur de l'instruction primaire dans chaque département.

Cet inspecteur devait recueillir tous renseignements sur l'état et la tenue de l'école, son caractère moral, l'enseignement et les méthodes. C'était une charge trop lourde qui conduisit à créer des sous-inspecteurs (ordonnance du 13 novembre 1837).

Jean QUINQUIS reçut la visite de l'inspecteur dont le rapport était loin d'être aussi élogieux que celui du Comité local!

On y lit :

"La méthode simultanée est médiocrement appliquée. Le sieur QUINQUIS est incapable ou extrêmement négligent.. Pauvre école!

Catéchisme : très bien. Histoire sainte : nulle .

Lecture : passable. Ecriture : mauvaise. Calcul : faible.

Le reste : nul.

Le niveau d'instruction de l'instituteur ne correspondait plus aux nouvelles exigences. On demandait plus. Dépité, Jean QUINQUIS présenta alors sa démission.

Le 14 avril 1840, le Comité réagit et prit le parti de son instituteur :

"Nous membres du Comité nous nous réservons de donner notre avis sur la démission du sieur QUINQUIS notre instituteur jusqu'à ce que l'atroce calomnie portée dans la délibération du Comité supérieur d'après une dénonciation évidemment injuste et diffamatoire portée par un inspecteur ne soit entièrement réparée. Cet inspecteur, soit par vengeance, soit parce qu'il a été induit en erreur par quelques sujets a taxé le dit sieur QUINQUIS d'une négligence habituelle. Rien de plus faux. Qui pourrait mieux connaître cette négligence, à supposer qu'elle existât, que le Comité local qui est à même à surveiller les écoles tous les jours. Et cependant, il n'y a pas un membre qui ne pourrait prouver le contraire par un inspecteur seulement, mais à toutes les personnes qui ont droit de visiter les classes par ordre du Comité supérieur bien et dûment approuvé. Si de pareilles dénonciations faites à tort et à travers par le premier individu qui se dise autorisé à visiter les écoles sont écoutées par le Comité supérieur bientôt personne désormais ne voudra être du Comité local. Ce n'est pas pire chose que de ternir la réputation d'un honnête homme et de faire peser sur lui une note d'infamie pour le reste de ses jours. Le sieur QUINQUIS n'a pas il est vrai la capacité d'enseigner voulue présentement par la loi mais il satisfait tellement aux vœux des parents qu'il a des élèves de Lannilis, Plouguerneau, etc... Les enfants de nos campagnes aussitôt qu'ils ont appris à lire sont retenus à la maison et pour apprendre le peu qu'ils savent, ils fréquentent leur école pendant 18 mois à 2 ou 3 reprises. En conséquence, nous pensons que le sieur QUINQUIS pourrait être continué comme instituteur communal".

Le 4 octobre , le Comité reconnaît encore "le zèle de l'instituteur".

L'année 1839 avait vu intervenir un nouvel événement en matière d'instruction.

Dans une lettre au sous-préfet, le 19 septembre 1839, le Comité s'exprimait ainsi :

"Nous avons déjà un instituteur breveté qui ne laisse rien à désirer ni sous le rapport de la conduite ni sous le rapport de la moralité.

Il jouit de l'estime et de la confiance des habitants et réunit aussi la capacité voulue pour apprendre à lire et à

écrire conformément aux vœux des familles. Il est donc de notre intérêt de le conserver.

Le sieur LE GENDRE s'est présenté à nous déclarant être autorisé par vous (il ne nous a montré aucun écrit) à tenir une école privée dans cette commune. Son expulsion de Saint-Marc est malheureusement trop connue à Landéda pour qu'il puisse jamais avoir la confiance des paroissiens. Son entêtement à vouloir tenir une école privée ne pourrait que faire son malheur et celui des habitants. Personne ne voudrait lui confier ses enfants et dans quelques années d'ici, on ne trouverait personne capable de remplir les fonctions de maire ou d'adjoint. Il est donc de son intérêt de se désister d'une pareille entreprise. Son honneur, s'il veut le sauver, le demande également, car à peine pourra-t-il avoir plus de 10 ou 12 élèves pendant le courant de l'année. La maison où doit tenir ses écoles est insalubre, humide, mal située et mal aérée. Elle n'est éclairée que par une petite fenêtre comme sont toutes nos maisons de campagne. S'il tient ses écoles dans sa chambre où il n'y a ni grenier ni mansarde, les enfants y crèveront de froid en hiver. Il faut monter dans la dite chambre par un escalier en pierre pratiqué en dehors de la maison, ce qui offre encore de grands inconvénients. Des enfants étourdis et badins, pressés d'entrer ou de sortir pourraient facilement en se poussant faire quelques chutes et se casser les pieds ou les jambes.

De plus, en face de la dite maison, est un forgeron ou maréchal ferrant. Le bruit de l'enclume pourrait incommoder certains enfants, la mauvaise odeur qui exhale de cette forge nuire à leur santé et les chevaux qui y sont journellement attachés estropier quelques-uns d'eux pendant les heures de récréation.

Du reste, Monsieur le sous-préfet, nous connaissons trop votre mérite et le zèle que vous portez à l'instruction des enfants de vos administrés pour que vous refusiez d'apprécier nos réclamations".

Toutes ces bonnes raisons ne trouvèrent aucun écho. L'école s'ouvrit et il fallut bien trouver un successeur à Jean QUINQUIS.

Le Comité local "après avoir vu le certificat de bonne vie et moeurs, le brevet de capacité produits dans les formes voulues par le sieur GOURIOU Yves de Lannilis et la demande formée par lui d'occuper la place d'instituteur, avons proposé au Comité supérieur le dit sieur GOURIOU comme propre à exercer la fonction d'instituteur communal (23 août 1840)/

Le 4 juin 1841, le Comité se réunit pour assister à l'installation du nouvel instituteur en présence de l'inspecteur.

Yves GOURIOU prêta alors serment :  
"Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la  
Charte constitutionnelle et aux lois du royaume".

Cette prestation ayant été faite par le Sieur Gouriou le Délégué  
du Comité lui en donna acte et le déclara instituteur communal  
de Landéda.

en séance du Comité les jours suivants. Le 9 juin 1841.

Gouriou y est

J. Le Duff (Président de la Commune de Landéda)

L'Inspecteur Spécial  
du Finistère en tournée!

Yves Gouriou

Guillemet  
Maire

(Yves GOURIOU décèdera à Landéda le 9 juillet 1878 âgé de 73 ans).

Les rapports du Comité le concernant sont aussi élogieux que pour son prédécesseur, en dépit de la présence de l'école privée ouverte par M. LE GENDRE, malgré l'opposition manifestée en 1839.

-24 octobre 1841 :

Notre instituteur remplit ses fonctions avec le plus grand zèle et la plus grande assiduité, mais nous voyons avec peine que la confiance des pères de famille pour l'instituteur privé fait que l'instituteur de la commune n'a presque que des indigents et qu'il est dans l'impossibilité de pouvoir vivre, malgré la supériorité de talents sur l'autre tant il est vrai que l'ignorance domine quand elle est autorisée.

-8 janvier 1842 :

... mais nous voyons toujours avec peine que l'instituteur privé domine toujours sur lui.

Les rapports du 8 octobre 1843 et du 7 janvier 1844 recommandent :

de ne pas laisser dans l'oubli l'instituteur lors de la répartition des gratifications que le gouvernement accorde chaque année pour encourager et rémunérer les instituteurs qui s'acquittent avec zèle de leurs pénibles fonctions et de considérer que notre instituteur est père de famille, qu'il a une femme et des enfants à sa charge et que ce qu'il gagne est insuffisant pour les nourrir et les entretenir.

Il n'a que très peu d'élèves payants, ce qui provient uniquement que nous avons 2 instituteurs.

Vaines sollicitations.

"Nous voyons avec peine qu'il a été oublié dans la distribution des prix et récompenses" constate le Comité le 4 juillet 1844.

Nouvelle insistance le 28 juillet "les progrès des élèves a été sensible. Ne pas oublier de décerner la récompense à ceux et à celles qui auront bien rempli leurs devoirs".

C'est le Comité local qui fixe la durée des vacances scolaires.

En 1840, celles-là commencent le 1er août et finissent le 15 septembre. "Tous les ans, au commencement du mois d'août, les parents gardent leurs enfants à la maison pour les aider à la récolte. Il n'y a que 7 ou 8 qui pourraient venir assidûment à l'école jusqu'à la fin du mois : vouloir abolir cette coutume serait peine perdue, les parents n'écouteront point les observations qu'on pourrait leur faire à cet égard".

*Seine du 30 juillet 1844.*

*Nous membres du comité de la commune de Sandéda vu le numéro 292 du Memorial de la Sous-Préfecture de Brest, finis tiers pour nous y conformer, faisons que la classe du Sieur Guerin instituteur communal de dit Sandéda sera fermée à compter du premier Août prochain et ouverte le quinze Septembre suivant.*

*Nous avons l'honneur d'attester que cet instituteur remplit ses fonctions avec zèle et assiduité*

*fait et arrêté Seine tenant en Meris à Sandéda le 30*

Les vacances ne dépassent pas un mois et demi. En 1843, elles commencent le 1er août et se terminent le 11 septembre.

## ET LES FILLES ?

Nous avons fait remarquer que la loi GUIZOT était muette en ce qui concerne les écoles de filles.

Le gouvernement qui avait pensé en recommander la création et à les soumettre aux mêmes obligations que celles auxquelles devaient souscrire les écoles de garçons, en particulier la possession d'un brevet de capacité pour enseigner, abandonna son idée, l'ordonnance du 23 juin 1836 stipulant que :

"Les institutrices appartenant à une congrégation pourront être autorisées par le recteur à tenir une école primaire élémentaire sur le vu de leur lettre d'obédience" c'est-à-dire de l'ordre donné à un congréganiste par son supérieur de se rendre dans une commune pour y prendre la direction d'une école.

A Landéda, les filles bénéficiaient aussi de l'instruction. En effet, le 5 avril 1829, un contrat avait été passé entre les soeurs hospitalières de la Congrégation du Saint-Esprit, avec l'agrément préfectoral, pour relever cette maison tombée (l'hospice), avec une école annexée, destinée aux filles (voir plus loin : l'hospice).

Le Comité local jouait auprès de cette école le même rôle qu'à l'école communale.

le 16 décembre 1840, le rapport adressé à M. le sous-préfet indiquait :

"Les écoles tenues par les Filles du Saint-Esprit sont parfaitement dirigées. On y apprend aux enfants à lire et à écrire, à faire des analyses, la grammaire et le système décimal métrique le plus usuel, un peu de géographie et d'histoire.

Ces dames ne reçoivent aucune rétribution de la commune et font l'école gratis à plus de la moitié de leurs élèves.

Leurs élèves vont tous les ans en augmentant et cette augmentation provient à la grande application de ces dames aux travaux de leur classe où règne le plus grand ordre et la plus grande propreté.

L'année dernière, elle n'avait que 43 élèves et cette année 57, aussi nous serions charmés que le gouvernement voulût encourager le zèle bien ardent de ces dames pour propager l'instruction et qu'il daigne venir à leur secours. C'est le

plus grand et le plus vif désir du Comité local de cette commune".

Le 29 août 1840, la commission administrative de l'hospice de la commune sollicitera le maintien de Soeur Sainte Marie "par son éloignement, la maison menace de manquer et par là, les enfants manqueront d'instruction".

Dans les archives municipales, on trouve trace du certificat suivant enregistré le 8 mai 1833 :

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Deuxième degré.

Nous, recteur de l'Académie de Rennes, en exécution des ordonnances concernant l'instruction primaire sur la demande formulée par la dame CARON, née FEBURIER (Virginie Caroline), née à Brest le 17 novembre 1796, tendant à obtenir un brevet de capacité pour pouvoir être admise à tenir une école primaire du 2ème degré,

Vu les certificats de bonne conduite et de bonnes moeurs qui nous ont été présentés par la postulante,  
Vu le procès verbal de l'épreuve qu'elle a subie le 29 décembre 1832, avons accordé à la dame CARON, née FEBURIER, le présent brevet qui, aux termes des ordonnances lui est nécessaire pour pouvoir être appelée aux fonctions d'institutrice primaire.

Rennes, 7 février 1833

Signé : Le Grand

A quelle fin, ce certificat était-il destiné ?

La Monarchie de Juillet n'a pas voulu aller jusqu'au bout de ses idées novatrices par peur de voir les "Lumières" arriver jusqu'aux plus humbles.

## *Dimanche* **On s'est pressé 12 MAI 1998** **à la foire aux collections**

On s'est pressé à la foire aux collections de Landéda, dimanche après-midi, en salle polyvalente : pendant quatre heures, la foule de visiteurs a répondu à l'appel des Cartophiles du Finistère et de l'Amicale culturelle de Landéda, organisatrice.

Plusieurs milliers de cartes postales ont été recherchées, découvertes, regardées, détaillées, tandis qu'à côté des livres anciens, des timbres, des pin's, des cartes de téléphone voisinaient avec de vieilles boîtes de dragées, des BD, des billets de banque, des pièces, des médailles.

On y trouvait de vieux disques



Les curieux se sont succédé devant les stands tout l'après-midi.

vynil, des articles du Télégramme des années 50, des exemplaires de « Lecture pour tous, la revue universelle illustrée » et une exposition de blasons.

De tous âges, les visiteurs recherchaient leurs racines au détour d'une carte postale ou d'un autre objet.

### **Lanildut le 13 juin**

La prochaine journée se déroulera à Lanildut, à l'espace Henri-Queffelec, le dimanche 14 juin, consacrée aux cartes postales et aux livres. On y découvrira une exposition sur la mémoire de l'agriculture du Finistère de 1900 à 1950.

*14 JUILLET*

-27-

*POUCES. MUSIQUE. VINS  
D'ALSACE*